



FOIRE INTERNATIONALE de la PHOTO à BIÈVRES
Marché des artistes, 7-8 juin 2025
Bulletin d'inscription

Association/Indépendant *:

Responsable du stand *:

Adresse *:

Ville *:

Code postal* :

Tél* :

E-mail *:

Site Internet :

Souhaite l'attribution d'un stand où il présentera *uniquement ses photographies et dérivés*, aucun matériel ne pouvant être vendu sur les stands du « Marché des artistes ». *Pour le matériel, voir le Marché international des occasions et antiquités photographiques.*

Sera présent samedi et dimanche : oui – non**

Sera présent dimanche uniquement : oui – non**

La/le photographe a moins de 30 ans : oui – non**

(Si oui, le stand concourt pour le prix attribué aux jeunes photographes, et un tarif réduit s'applique)

Souhaite disposer d'une table supplémentaire : oui – non**

Voir le plan au verso. Mise à disposition en fonction du stock disponible.

Souhaite disposer d'un branchement électrique : oui – non**

Il y a un nombre limité d'emplacements disposant de l'électricité. En cas de réponse positive à la question précédente, merci d'exposer le

Motif de la demande * :

Participation aux frais (le montant H.T. étant dispensé de T.V.A.) :

Pour un stand (module de base de 4m x 2m, avec table 2m et toit compris) :

- réservation samedi et le dimanche : **145 euros**

- réservation le dimanche seul : **110 euros**

Pour les jeunes photographes (moins de 30 ans), le tarif est de **70 euros** pour le week-end.

Je joins impérativement à ma demande de réservation :

- Une copie de l'ordre de virement effectué sur le compte du club à la Société Générale Paris-Denfert, : BIC SOGEFRPP, IBAN : FR 76 3000 3032 8000 0509 9898 409 ;

- ou un chèque à l'ordre du *Photoclub Paris Val-de-Bièvre*

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement joint et j'en accepte les termes

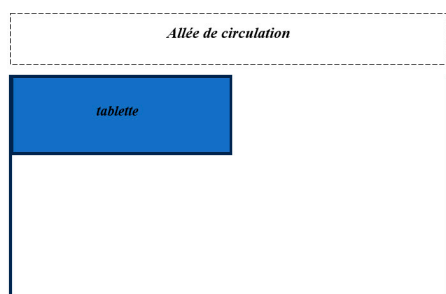
Date et signature

* mention obligatoire

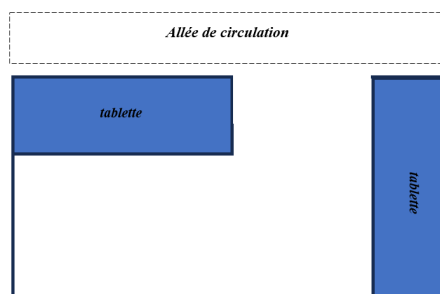
** rayer la mention inutile

Plan du stand :

La disposition classique consiste en une table le long de l'allée de circulation (a). La table supplémentaire se rajoute perpendiculairement à l'allée de circulation (b). Les tables sont à gauche ou à droite selon la configuration locale du stand.



(a) Plan standard



(b) Avec table supplémentaire

Le montage du stand s'effectue à partir de 11h le samedi et à partir de 7h le dimanche. Le stand doit être occupé jusqu'à 18h le dimanche. Il peut être vidé de ses œuvres le samedi après 19h et l'installation être refaite le dimanche.

Le cas échéant, merci de nous indiquer avec quel(s) exposant(s) vous souhaitez partager votre stand, ou si vous avez un emplacement préféré. Nous essaierons d'en tenir compte dans la mesure du possible.

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de retourner rapidement le bulletin d'inscription. Toute réservation doit être accompagnée de son paiement.

Pour tous renseignements, contactez le

Photoclub Paris Val-de-Bievre, 28 ter, rue Gassendi 75014 PARIS

☎ 01 43 22 11 72

secretariat@photo-bievre.org

Site : <http://www.foirephoto-bievre.com>

Le secrétariat est ouvert du mercredi au vendredi de 15h à 19h, le samedi de 14h à 18h.